

DEMANDE D'OBTENTION D'UNE CARTE EUROPEENNE D'ARMES A FEU

1. Identité du demandeur

Nom : Prénom : Nationalité :
Lieu de naissance : Date de naissance :
Adresse : N° : Bte :
Code postal : Commune : Tél/Gsm/Fax :
N° Registre National :

Date/...../20.....

"Déclaré sincère et véritable"

Signature

2. Motif de la demande

Chasse Tir sportif

3. Armes à MENTIONNER sur la carte européenne

N°	Type et nature de l'arme(1)	Marque et modèle	Calibre	N° de fabrication	Capacité(2)	Longueur(3)
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						
9.						
10.						

⇒ Comment remplir la demande de carte européenne pour un traitement efficace et rapide ?

- Utiliser des majuscules uniquement
- Il n'est donné suite aux demandes incomplètes et illisibles.
- Envoyer la demande au Gouverneur compétent pour votre résidence, accompagnée de :
 - une copie des autorisations de détention ou de vos attestations d'enregistrements (modèles 9) qui doivent être mentionnées sur la carte ;
 - une copie recto verso du permis de chasse ou de la licence de tireur sportif en cours de validité (si vous ne possédez pas de LTS, une attestation ou une invitation du stand de tir étranger).

Pour renseignements complémentaires :

Adresse postale : Services fédéraux du Gouverneur de la Province du Luxembourg, Service des Armes, Place Léopold, 1 à 6700 – ARLON

Adresse email : armes.luxembourg@ibz.be

Tél : 063/245.132

1. Indiquer s'il s'agit d'un fusil (F), d'une carabine (C), d'un pistolet (P) ou d'un revolver (R), Si les canons sont lisses(CL) ou rayés (CR); ainsi que le mécanisme : « I » pour 1 coup par canon, « R » pour répétition, ou "SA" pour semi-automatique.
2. Pour une arme de chasse à répétition ou semi-automatique, indiquer la capacité maximale du chargeur ou du magasin.
3. Indiquer la longueur du canon (en cm).

